

ADBOND 3023A-1
Adhésif d'acétate de polyvinyle**DESCRIPTION**

ADBOND 3023A-1 est un adhésif d'acétate de polyvinyle formulé pour le collage de bois massif (incluant les bois exotiques), de mdf, de panneau de particule, de contreplaqué, de stratifiés ainsi que de placage de bois. Lorsqu'utilisé avec la catalyseur ADBOND 3023CB-1, il fournit une très grande résistance à l'eau ainsi qu'une prise initiale plus forte en presse chaude. ADBOND 3023A-1 permet une adhésion plus forte que le bois lui-même. ADBOND 3023A-1 a une excellente résistance à l'eau, à la chaleur, à la résistance aux charges statiques. Il possède également une vitesse de prise rapide qu'il soit pressé à froid, à chaud ou par radio fréquence.

PHYSICAL PROPERTIES

Couleur	blanc
Viscosité	4500 – 5000 cPs
Solides	50% - 52%
pH	4.0 – 5.5
Densité relative	1.08 g/cm ³
Résistance à l'eau (ASTM D5572)	CSA 01121.8M1977 type 1 (avec catalyseur ADBOND 3023CB-1)
Durée de vie	Minimum 3 mois dans son contenant original non ouvert. Entreposer dans un endroit frais et sec.

INSTRUCTION DE MÉLANGE

ADBOND 3023A-1 doit être mélangé avec 5% de son poids avec le catalyseur ADBOND 3023CB-1 afin de rencontrer la norme CSA 0112.8M1977 type 1. Mélanger l'adhésif durant l'addition du catalyseur et mélanger durant 5 minutes. La durée de vie en pot du mélange est de 48 à 72 heures.

APPLICATION

ADBOND 3023A-1 peut être appliqué à l'aide de bouteille compressible, pinceau, rouleau, fusil pneumatique ou rouleau mécanique. Pour l'application à l'aide d'un rouleau mécanique appliquer un film humide de 9-14 mils d'épaisseur. Le temps d'assemblage typique est d'environ 10 à 20 minutes dépendant de la température ainsi que de l'épaisseur du film d'adhésif. Les assemblages devront ensuite être mis sous presse pendant au moins 60 minutes. Dépendamment des types de composantes utilisées dans l'assemblage, les étapes d'usinage peuvent être exécutés après environ 4 heures suivant la sortie de la presse ou des serres. Le temps de pressage peut être réduit à 90 secondes avec l'utilisation d'une presse chaude à une température de 90°C. Consulter votre représentant technique pour plus de détails.

ADBOND 3023A-1
Adhésif d'acétate de polyvinyle**UTILISATION**

- Assemblage de portes et caissons de cuisine
- Lamination
- Assemblage général
- Presse chaude ou froide
- Presse à membrane

ENTREPOSAGE

L'adhésif a une durée de vie de 3 mois à partir de la date de production, dans le contenant original non ouvert et entreposé dans un endroit frais et sec. Protéger du gel. Garder dans un contenant fermé hermétiquement pour éviter la contamination.

FORMATS

- 20 litres (chaudière)
- 200 litres (baril)
- 1000 litres (cuve)

NETTOYAGE

Les restes d'adhésifs et les eaux de rinçage sont classés comme déchets liquide industriels et ne doivent pas être acheminés vers les systèmes d'égout ou les sites d'enfouissement municipaux sans avoir été traités au préalable. Dans le but d'économiser l'eau, nettoyer l'équipement à l'aide d'un jet d'eau à forte pression. Maximiser la réutilisation des eaux de rinçage. Revoir les règlements municipaux concernant l'évacuation des déchets dans les systèmes d'égouts afin de déterminer la meilleure façon de traiter les effluents.

PRÉCAUTIONS

Toujours consulter la fds avant utilisation. Pour usage industriel seulement. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant technique.

ADBOND 3023A-1
Adhésif d'acétate de polyvinyle**IMPORTANT****À LIRE ATTENTIVEMENT**

Les renseignements et les recommandations contenus aux présentes sont issus de nos travaux de recherches et d'informations provenant d'autres sources fiables. Ces données ne s'appliquent qu'à nos produits et non lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres produits. Nous croyons à la fiabilité de nos renseignements. Toutefois, aucune garantie n'est offerte en ce sens. La responsabilité incombe à l'acheteur de vérifier ces données selon ses propres conditions d'opération afin de s'assurer que celles-ci sont conformes à l'usage auquel le produit est destiné, ceci avant même de l'utiliser.

LA GARANTIE OFFERTE PAR ADFAST SE LIMITE AU REMPLACEMENT OU REMBOURSEMENT DU PRODUIT SI CELUI-CI S'AVÈRE DÉFECTUEUX. AUCUNE AUTRE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE NE S'APPLIQUE. ADFAST DÉCLINE TOUTE AUTRE RESPONSABILITÉ POUR DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS.